

Pétitions

Mme le Président: Dans ce cas, que le député lise les bleus et qu'il me le fasse savoir. Il m'a semblé effectivement que le député de Hamilton-Ouest (M. Hudecki) voulait adresser des félicitations à quelqu'un, mais il avait autre chose à dire dans sa déclaration; celle-ci ne visait pas uniquement à adresser des félicitations. Je peux me tromper, mais il m'a semblé que la déclaration du député d'Hamilton-Ouest (M. Hudecki) était conforme aux dispositions du Règlement. Je vérifierai dans le hansard également et si je me rends compte effectivement que je n'aurais pas dû laisser le député adresser des félicitations, je m'en excuserai, mais il ne me semble pas que cela ait été le cas.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Madame le Président, lorsque j'ai fait ma déclaration le 1^{er} mars, je pensais à un saint et à un Canadien en particulier et je n'ai pu prononcer que la partie de mon intervention portant sur le saint, mais je n'ai pu parler du Canadien en question. C'est pourquoi je voudrais laisser la question en suspens pour l'instant et faire un rappel au Règlement demain après avoir lu le hansard.

Mme le Président: Le député se répète.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES EN GÉNÉRAL

PRÉSENTATION DU 7^e RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

Mlle Aileen Nicholson (Trinity): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter le septième rapport du Comité permanent des prévisions budgétaires en général.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui au sujet du rapport précité.]

* * *

[Traduction]

PÉTITIONS

M. KILGOUR—LA TENUE D'ÉLECTIONS GÉNÉRALES

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Madame le Président, je voudrais vous demander l'autorisation de déposer une pétition. Les signataires de cette pétition, qui sont au nombre de 2,045 et qui habitent tous à Edmonton, principalement dans la circonscription d'Edmonton-Strathcona, estiment que le pays traverse une crise de confiance et que la seule solution pour en sortir, c'est de déclencher des élections générales. J'aurais dû déposer la pétition depuis un certain temps déjà.

M. DOMM—LA DIFFUSION DE FILMS PORNOGRAPHIQUES À LA TÉLÉVISION PAYANTE

M. Bill Domm (Peterborough): Madame le Président, je voudrais déposer une pétition qui est adressée au ministre des Communications (M. Fox). Les nombreux signataires de cette pétition, qui habitent à Peterborough, s'opposent à la diffusion de films pornographiques par la société de télévision payante First Choice et ce, pour les raisons suivantes: Ils estiment que

le contenu de ces films est moralement discutable et dégradant et met en scène des femmes selon des stéréotypes sexuels dégradants et avilissants. Les signataires estiment par ailleurs que quantité d'enfants et de jeunes vont avoir la possibilité de voir ces films pornographiques quelle que soit l'heure à laquelle ils vont être diffusés.

Je présente cette pétition à la Chambre en espérant sincèrement que le ministre prendra les mesures qui s'imposent en rapport avec le projet de la société de télévision payante de diffuser ce genre de films.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

ATTRIBUTION DE TEMPS POUR L'ÉTUDE DU PROJET DE LOI C-139 EN COMITÉ PLÉNIER

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre d'État (Finances)) propose:

Que, relativement au projet de loi C-139, tendant à modifier la législation relative à l'impôt sur le revenu n° 2), un jour de séance de plus soit attribué pour l'étape du comité plénier; et

Que, 15 minutes avant l'expiration du temps prévu pour les mesures d'initiative ministérielle au cours de cette séance, les délibérations soient interrompues, s'il y a lieu, aux fins de cet ordre et que, par la suite, toutes les motions nécessaires pour trancher la question à cette étape soient mises aux voix immédiatement et successivement, sans débat ni amendement.

—Monsieur le Président, cette motion vise à attribuer une période de temps pour l'étude du projet de loi C-143, qui a pris forme il y a 18 mois, soit à l'époque du budget de novembre 1981 où la plupart de ses dispositions ont été annoncées pour la première fois. Au cours de cette longue période, il y a eu bien des débats à la Chambre, de vastes consultations ont été menées auprès des éléments clés du secteur privé, et des études détaillées ont été effectuées parallèlement par les comités compétents de la Chambre et du Sénat.

Les diverses étapes des délibérations à la Chambre ont occupé 25 jours de séance, l'équivalent de six pleines semaines de débats sous le régime du nouveau Règlement, monsieur le Président, et suscité les interventions de pas moins de 200 orateurs. Il est devenu manifeste avec le temps que les partis d'opposition retardaient délibérément l'adoption de cette importante mesure législative. Ils n'ont pas voulu se rendre à l'évidence qu'il est urgent de donner force de loi à ces dispositions qui nous permettront d'accomplir trois choses: mettre fin à l'incertitude dans le milieu des affaires; autoriser en loi le versement de millions de dollars en remboursements d'impôts; et nous libérer en vue de la présentation du budget de 1983. La stratégie de l'opposition depuis des mois consiste à forcer le gouvernement à attribuer une période de temps pour des projets de loi importants. Nous l'avons vue employer cette tactique lors de l'étude du projet de loi sur les restrictions de 6 et 5 p. 100 et, plus récemment, dans le cas de la mesure sur le pouvoir d'emprunt. Les appels du gouvernement à la coopération et ses demandes d'une solution raisonnable se sont heurtés à un refus.